

Se faire vacciner, un geste citoyen

La communauté pharmaceutique québécoise invite la population
à se faire vacciner contre la grippe A(H1N1)

Montréal, le 22 octobre 2009 – L'Ordre des pharmaciens du Québec, l'Association des pharmaciens d'établissement de santé, l'Association des pharmaciens propriétaires, l'Association des chaînes et bannières de pharmacie, Pharm-AGRIA, ainsi que les deux Facultés de pharmacie unissent leurs voix afin d'inciter la population du Québec à se faire vacciner contre la grippe A(H1N1).

Les raisons pour se faire vacciner sont nombreuses et les pharmaciens du Québec rappellent que la vaccination est un geste citoyen. Le vaccin vise d'abord à se protéger soi-même contre l'infection, mais aussi, et beaucoup, à protéger nos proches – parfois plus vulnérables – contre cette grippe qui pourrait avoir des conséquences pour eux. « Pensons aux personnes âgées, aux femmes enceintes, aux jeunes enfants, aux personnes au système immunitaire plus faible », soulignent les présidents et doyens des différents organismes.

La communauté pharmaceutique québécoise, en tant qu'experte des médicaments, désire rappeler que la vaccination, lorsqu'elle est disponible, est la mesure de prévention la plus efficace des maladies. En effet, les bénéfices de la vaccination dépassent largement les faibles risques de manifestations graves qui peuvent survenir après une vaccination. De plus, le vaccin contre la grippe pandémique A(H1N1) a été conçu et fabriqué selon les normes de qualité en vigueur, les mêmes que celles utilisées pour le vaccin contre la grippe saisonnière. Finalement, ce vaccin a été approuvé par Santé Canada et son utilisation a déjà cours dans d'autres pays occidentaux.

Les sept organisations invitent également les pharmaciens et leur personnel technique à se faire vacciner. « Les pharmaciens interagissent quotidiennement avec la population et les patients hospitalisés dans le cadre de leur pratique, que ce soit en établissement de santé ou en officine. Ils sont ainsi susceptibles de côtoyer des clientèles affectées par le virus. D'où l'importance de s'en prémunir dès maintenant pour se protéger eux-mêmes, mais surtout pour protéger leurs patients les plus vulnérables. »

La communauté pharmaceutique entend continuer à encourager la vaccination au cours des prochaines semaines.

- 30 -

Pour information :

Julie Villeneuve, adjointe aux communications
Ordre des pharmaciens du Québec
Tél. : 514-284-9588, poste 310 / 514-808-5556